



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question au Gouvernement n° 3977

Texte de la question

SÉCURISATION DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

M. le président. La parole est à Mme Elisabeth Pochon, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Elisabeth Pochon. Monsieur le ministre de l'intérieur, aujourd'hui, à quelques pas d'ici, des juges d'instruction commencent la session d'information à destination des familles des victimes des attentats du 13 novembre. Nous compatissons tous aux épreuves qu'elles traversent.

Le souvenir de ces drames renforce la nécessité de protéger nos concitoyens au regard du contexte, celui d'une menace terroriste qui reste élevée. Notre pays, heureusement, n'a pas renoncé à ces rendez-vous culturels, sportifs ou festifs qui font son identité et son attractivité, et auxquels la population est très attachée. Ma question concerne la sécurisation des événements sportifs : Roland Garros en ce moment même, le Tour de France et l'événement footballistique qui occupe tous les esprits, l'Euro 2016.

Le samedi 21 mai s'est tenue, au stade de France, dans mon département, la finale de la Coupe de France opposant le PSG à l'OM, rivaux historiques. À près de deux semaines du début de l'Euro 2016, le dispositif de sécurité encadrant ce classique du football français qui a accueilli 80 000 spectateurs a subi des dysfonctionnements notables, alors que nous accueillerons 2,5 millions de spectateurs et 7 à 8 millions de supporters dans les fans zones de dix grandes villes.

Il ne s'agissait pas vraiment d'une répétition générale du dispositif de sécurité de l'Euro puisque le match était organisé par la FFF et non par le comité d'organisation de l'UEFA, qui sera en charge de la sécurité de la compétition. Néanmoins, plusieurs éléments de sécurisation doivent être revus. Samedi soir, une configuration restreinte des accès a provoqué des goulets d'étranglement devant les grilles et des mouvements de foule. Les fouilles se sont révélées insuffisantes, puisque fumigènes, pétards et bombes ont pu être introduits dans le stade et lancés pendant la rencontre. Il est donc évident que le dispositif de sécurité entourant cette rencontre a été défaillant. Monsieur le ministre, quelles dispositions et quelles collaborations prévoyez-vous pour assurer la sécurité...

M. le président. Merci, madame la députée !

La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Madame la députée, je compléterai la réponse que j'ai apportée à Pierre Lellouche en vous donnant des précisions sur le dispositif destiné à assurer la sécurité de l'Euro 2016. Cette manifestation est organisée, y compris en termes de sécurité, avec deux acteurs : l'UEFA et l'association des villes pour l'Euro 2016 qui organisera les fans zones. Bien entendu, le ministère de l'intérieur est lui-même

hautement mobilisé. Pas moins de 43 000 policiers, gendarmes et acteurs du ministère de l'intérieur seront en effet mobilisés pour cette manifestation.

Pour que la sécurité soit pleinement garantie, il faut maîtriser tous les aspects de cette manifestation. Des lieux de séjour des équipes aux lieux d'entraînement, en passant par les stades et les fans zones, toutes les dispositions doivent être prises pour assurer la sécurité de cette manifestation.

La répartition des compétences entre l'État et les organisateurs est simple. L'État assurera la sécurité à l'extérieur des fans zones et des stades ; les collectivités locales et les agents de sécurité privés assureront la sécurité dans les fans zones ; l'UEFA, qui mobilise elle-même des agents de sécurité privé, assurera la sécurité dans les stades.

Même si la manifestation de samedi dernier n'était pas un test grandeur nature, car son organisation était très différente de celle qui sera mise en place à l'occasion de l'Euro 2016, les événements qui se sont produits nous ont amenés à passer en revue la totalité des dispositifs en insistant sur certains points : anticipation des risques par contrôle aux frontières et mise hors d'état de nuire des hooligans, travail en commun des services de renseignement, mobilisation de toutes les forces de sécurité, recrutement des agents de sécurité 20 % au-delà des effectifs nécessaires et respect de la totalité des clauses par l'ensemble des acteurs. C'est pourquoi j'ai appelé les acteurs du football à leurs responsabilités. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [Mme Elisabeth Pochon](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3977

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mai 2016](#)